





# La différence est vraiment incroyable!

Parce que Radion aux nouveaux avantages prodigieux ne lave pas seulement plus blanc-mais rend le linge parfaitement immaculé!



«Seul le linge lavé avec Radion est aussi souple, aussi agréable au toucher!» déclare Madame Favre enchantée. «Faites-en vous-même l'essai: parmi des douzaines de pièces de linge, vous découvrirez aussitôt au toucher celles qui ont été lavées dans Radion! Car Radion lave avec le maximum de soins et laisse au linge toute sa souplesse. Je vous le dis par expérience car j'ai essayé toutes les lessives, même les plus modernes!»

Grand paquet Fr. 1.05  
Paquet géant Fr. 3.-

Preuve: La plupart des femmes suisses préfèrent Radion! Elles ont constaté que seul Radion rendait le linge aussi impeccablement blanc!



## RADION lave plus blanc!

Un produit Sunlight

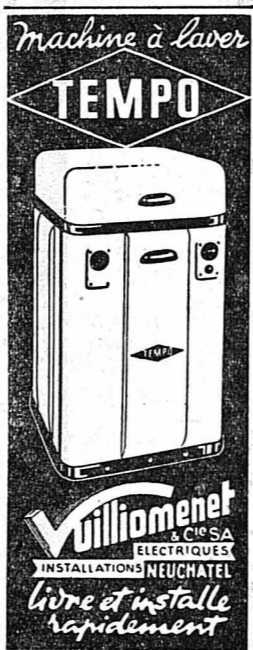
### POUSSETTES

Grand assortiment à prix très intéressant  
**Voitures combinées** nouveau modèle à suspension roues indépendantes coloris modernes Fr. 199.-  
**Modèle camping pliable** depuis Fr. 69.-  
**BIEDERMANN**  
Bassin 6 Neuchâtel  
Toutes réparations

A vendre une armoire frigorifique

### «Frigidaire»

à trois portes. Dimensions extérieures 166x85, hauteur 200 cm. S'adresser à Mme Edmond Vouga, à Cortallod. Téléphone 6 44 39.



A vendre vélomoteur

«Mosquito», en parfait état, pour cause de double emploi. Battieux 6, tél. 5 29 23.

### Lacustre

état de neuf, magnifique coque acajou, bordage collé, voilure complète, moteur auxiliaire, à vendre cause double emploi. Adresse: Case postale 1372, Saint-François, Lausanne.

### ACTUELLEMENT DANS LE HALL DU 2me ÉTAGE

nous vous présentons un spécialiste

## SOUFFLEUR DE VERRE

de Murano (Venise)

Vous pourrez admirer l'habileté de ce spécialiste qui transforme le verre en objets d'art, qui seront en vente depuis 2.75.



## DEUX LOTS DE

# 120.000

# 120.000

## LOTÉRIE ROMANDE

### TIRAGE 4 JUILLET

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

### TENTE

«Spatz III», à vendre avec double toit et abside. — S'adresser: Perraton, Valangines 38, tél. 5 48 36.

### Autos-motos

VENTES - ÉCHANGES  
Auto - Châtellard, Peseux, tél. 8 16 85 ou 8 23 30

### GRAND CHOIX DE BEAUX

**POULETS FRAIS DU PAYS**  
de Bresse et d'autres pays  
**LEHNHERR**  
Tél. 5 30 92

A vendre side-car «Condor»

850 cm<sup>3</sup>, luxe, machine très soignée, éventuellement avec caisse de livraison en plus de la carrosserie, conviendrait spécialement pour la montagne et pour entrepreneur. Prix très avantageux, éventuellement reprise d'une ancienne machine (taxe et assurance payées). Adresser offres écrites à J. S. 517 au bureau de la Feuille d'avis.

## HERNIE

Tous ceux qui souffrent de hernie seront intéressés par un procédé de contention qui ne comporte ni ressort ni pelote. Le NEO BARRERE réalise ce progrès. Grâce à lui, les hernies, même volumineuses, sont intégralement contenues, sans risque d'étranglement ou d'élargissement de l'anneau. Le NEO BARRERE agit comme une main qui, posée à plat sur l'orifice, immobilise sans effort et dans tous les mouvements l'intestin dans sa cavité.

Je vous invite à venir essayer gratuitement, sur rendez-vous préalable, le NEO BARRERE.

**Reber** Bandagiste Tél. 5 14 52  
Saint-Maurice 7 - Neuchâtel  
CEINTURES VENTRIÈRES pour tous les cas de ptoses, descentes, éventrations, suite d'opération chez l'homme et chez la femme.

### A vendre POUSETTE

en bon état et très confortable, couleur blanche, forme moderne. S'adresser à Ch. Müller, Beauregard 20, tél. 5 30 57.

### MEISSEN

A vendre diner pour six personnes, ainsi que tasses, soucoupes. Adresser offres écrites à J. S. 529 au bureau de la Feuille d'avis.

### MAGASINS MEIER

**MAS FARRÉ**  
Fr. 1.80 le litre



A VENDRE

**FIAT 500 C.**

en parfait état  
S'adresser à Mlle Lappert, faubourg de l'Hôpital 47. — Tél. 5 44 80, s.v.pl. après 17 heures.

### Belles fraises d'Italie

en paniers d'environ 2,5 kg. **1.55**  
au détail, le kg. net **1.75** le kg. brut pour net

Fonds de gâteaux 2 pièces, 300 g. **1.25**  
100 g. —.42

Fonds de tartelettes 14 pièces, 200 g. **1.-**

Einback 100 g. **-.20**  
(6 tranches : 250 g. : —.50)

Zwieback paquet de 200 g. **1.-**

### CRÈME FRAÎCHE

1 dl. **-.51**

verre 147 g. —.75 + dépôt  
verre 392 g. 2.- + dépôt

### Oignons blancs

au vinaigre, égouttés, sachet 90 g. **-.60**

## MIGROS

Société coopérative

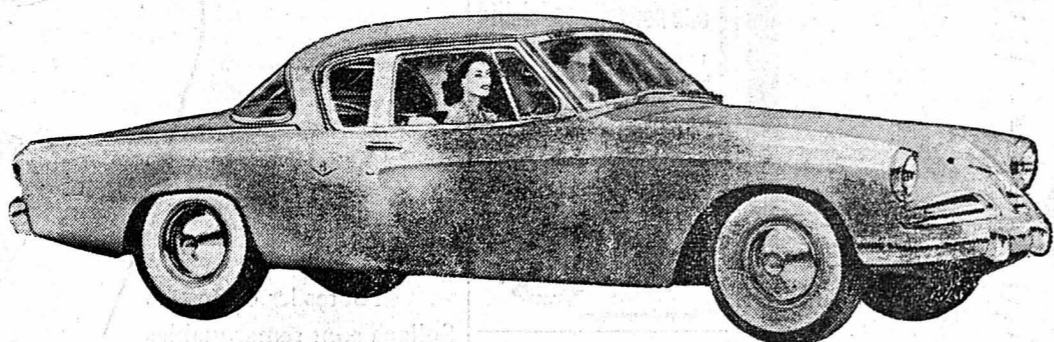
Campeurs touristes sportifs!

Pour votre pique-nique la conserve idéale:

**Les deux touristes** s'impose!  
exquise / munie d'un ouvre-boîte pratique.



C'est un produit de **WALLISELLEN**



**1<sup>er</sup> prix à choix:** Une Studebaker coupé «Régat» dernier modèle 14 CV. valeur fr. 14 950.-

## Participez à notre SENSATIONNEL Concours MAS FARRÉ

Vin rouge sélectionné de Tarragone  
Dégustez notre vin et faites-nous part de votre appréciation



**1000 prix**

Demandez le formulaire du concours à votre épiciers

fr. 1.80 net

**1<sup>er</sup> prix à choix:** Une Simca Aronde «Quotidienne» dernier modèle 6 CV. équipement d'usine valeur fr. 7 985.-

**PLUS**

200 fr. par mois pendant 2 ans



R. FILLION, Lausanne

Tous les jours  
**Filets de perche**  
**LEHNHERR**  
FRERES

## Christ-Craft

magnifique bateau, construction américaine d'origine, 22 pieds (6 m. 70), sportsman, très spacieux, moteur « Chrysler marin », vitesse 50 km. à l'heure, bateau à l'état de neuf. Prix intéressant. Ecrire. Adresse : René Mettraux, avenue du Léman 2, Lausanne.

A vendre d'occasion  
**un lit d'enfant**  
**un meuble pour layette**

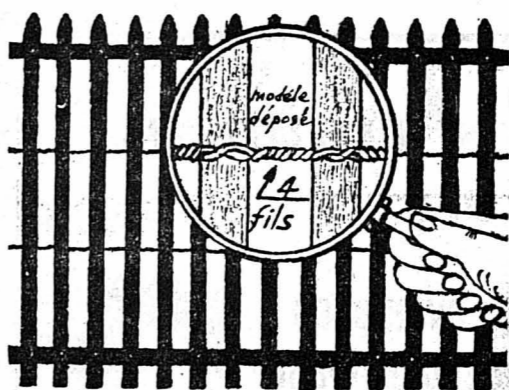
de bébé. Le tout vernis blanc et en parfait état. Tél. 5 55 49. Rochat, Brévards 5. Neuchâtel.

Goûtez nos excellents petits desserts... et nos pralinés maison extra-fins

## Pâtisserie - Tea-room

### OTTO WEBER

15, faubourg de l'Hôpital — Tél. 5 20 90



## Clôtures Echenard

Tous devis et renseignements

**Maurice Berthoud, Colombier**

Tél. 6 30 24

# LES TISSUS NOUVEAUX

sont exposés dans les anciens magasins aux Deux Passages au rez-de-chaussée

Un passage provisoire vous permet de passer aisément d'un magasin à l'autre



### Nylon Shantung

uni, belle qualité lourde, pour deux pièces, largeur 90 cm.

le mètre **1190**

### Shantung pure soie

pour la belle saison, grand choix de coloris, largeur 90 cm.

le mètre **825 935 1075 1250**

### Telaloyon infroissable

soie rayonne, largeur 90 cm.

le mètre **890**

LA GRANDE MODE

### Everglaze

uni ou imprimé, teintes mode, largeur 90 cm.

le mètre **395**

### Crépon imprimé

pour robes d'été, largeur 80 cm.

le mètre **290**

Grands magasins  
**AUX Armourins**  
NEUCHÂTEL

## AMEUBLEMENTS POPULAIRES

Chambre à coucher et salle à manger  
dès Fr. 1631.- 1776.- 1846.-

**Seulement 10% d'acompte**

avant livraison, ce qui vous permettra de payer au plus vite d'un confortable intérieur. Le solde payable en mensualités selon vos moyens.

BON cat. 7 pour Adresse : \_\_\_\_\_

**MOBILIA S. A. BIENNE**  
METTLNENWEG 9 b



Pour les travaux du  
**PRINTEMPS**  
consultez-nous  
**COULEURS VERNIS PAPIERS PEINTS**  
chez le spécialiste  
**M. THOMET**  
ECLUSE 15

A vendre  
**accordéon diatonique**  
italien avec registres. Demander l'adresse du No 454 au bureau de la Feuille d'avis.

Magasins MEIER  
**Une nouvelle spécialité**  
nos savoureuses saucisses séchées au goût italien Fr. 1.50 la pièce 5% timbres d'escompte Faites un essai

A vendre  
**PORCS**  
de 30 et 35 kg. S'adresser à Paul Currit, Rochefort.

**LE BON FROMAGE**  
POUR FONDUE  
chez  
**H. MAIRE**  
rue Fleury 16

C'est par son tabac, son arôme complet, sa richesse que la  
**SULLANA 3**  
affirme sa supériorité.  
La Sullana peut être battue par l'ampleur de la publicité, mais non par la qualité. La Sullana 3 a davantage d'arôme, un goût plus pur et plus corsé. La qualité d'une cigarette beaucoup plus chère, mais elle ne coûte que  
**95 ct. les 20**  
avec et sans filtre.

Toutes les cigarettes Sullana sont remarquables par la qualité des plus fins tabacs d'Orient.



FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## LES ABEILLES DU PLESSIS

ROMAN par **CLAIRE ET LINE DROZE**

Et puis, à quoi bon m'acharner après ce programme, qui me paraît de plus en plus aride? Tout ce que j'apprendrai, Jean-Noël le sait, et même bien plus. Il dira tout ce qu'il faudra faire pour enrichir le Plessis. Je voudrais qu'il y reste toujours, mais je n'ose pas le lui demander, et au contraire, le crois que je lui dis plutôt des choses peu aimables, en tout cas maladroites et bêtes, qui ensuite me donnent des insomnies. J'aime quand il s'approche de moi... L'autre jour, il m'a caressé les cheveux... Est-ce cela que l'on appelle l'amour?

Elle commençait à rêver d'un avenir à deux...

Et Jamine se mit à chanter en cueillant les grappes de raisin sur lesquelles elle prélevait un grain par-ci, par-là :

De cep en grappe,  
La voilà la jolie grappe,  
Grappi, grappa, grappons le vin,

La voilà la jolie grappe au vin,  
La voilà la jolie grappe.

De grappe en cuve,  
La voilà la jolie cuve,  
Cuvé, cuva, cuvons le vin,  
La voilà la jolie cuve au vin,  
La voilà la jolie cuve.

Il faisait de plus en plus chaud, en plein soleil. Les grappes venaient d'elles-mêmes au creux de la main. Encore une fois la seille de Jamine fut pleine et elle la tendit à Bernard qui passait avec le portoir.

A quelques pas d'elle, Michelle finissait de dégarnir un autre pied de vigne, elle aussi donna son seau à Bernard qui trouva le temps de l'embrasser en passant et de lui chuchoter des mots tendres.

En rajustant son chapeau que le baiser avait un peu secoué, l'heureuse fiancée prit la chanson de Jamine au point où elle en était :

De cuve en tonne,  
La voilà la jolie tonne,  
Tomni, tonna, tonnons le vin,  
La voilà la jolie tonne au vin,  
La voilà la jolie tonne.

— Une belle journée pour les vivants! On ne la boude pas, cria Lalouette qui était dans le même rang que les deux jeunes filles et fut toute réjouie de voir que Jamine chantait.

Elle était rouge et suante, la brave Lalouette, sous son chapeau cloche d'un noir verdâtre.

Guillerette, elle fredonna :

De tonne en cruche,  
La voilà la jolie cruche,  
Cruchi, crucha, cruchons le vin,  
La voilà la jolie cruche au vin,  
La voilà la jolie cruche.

Les rires fusaient alentour et la chanson se propagea. Lalouette avait raison, qui bouderait une journée semblable? Bientôt ce fut un véritable chœur. Et c'était bien joli ces voix de femmes dans l'air limpide, auxquelles se mêlèrent des voix mâles, tant et si bien que tout le coteau semblait chanter.

De cruche en verre,  
Le voilà le joli verre,  
Venni, verra, verrons le vin,  
Le voilà le joli verre au vin,  
Le voilà le joli verre.

De temps à autre Jamine relevait le bord de son grand chapeau de paille pour suivre des yeux la haute silhouette de Jean-Noël. Il était sans chapeau, les bras nus comme à la batteuse et aussi bronzé. Il allait et venait, disant un mot à chacun, aidant Bernard à verser le contenu du portoir sur le plateau, ou allant déloger de jeunes vendangeuses qui plaisantaient avec un garçon depuis trop longtemps au vestiaire.

Ce vestiaire, « invention » par Lalouette, était un arbre dont une branche basse et penchée servait de porte-manteaux, supportant les sacs,

les châles, ou les tabliers d'indienne que remplaçaient en ce moment les tabliers imperméables.

Bientôt, Jamine, cessant de vendre, monta lentement à travers le coteau dont presque tous les fruits étaient cueillis. Jean-Noël vint à sa rencontre et, posant doucement sa main sur son épaule, guida ses pas vers le sommet du coteau d'où l'on dominait les deux vignobles.

Lalouette achevait de dévaliser le dernier cep de sa rangée entièrement dépeignée de sa royale parure.

Elle s'affairait, encore un peu plus rouge et chapeau légèrement de travers; finalement, elle emporta son seau vers le portoir en continuant à grappiller dans l'espoir de se rafraîchir.

Grappi, grappa, grappons la jolie [grappe!]

— Il tiendra bien encore ma seille en l'embourrant bien, avant que tu n'aies dépoter ton portoir, Bernard, dit-elle, la basculant elle-même.

Ensuite elle s'esuya les mains après son mouchoir vineux et les posa sur ses hanches.

D'un air un tantinet égrillard, elle contempla Jean-Noël et Jamine qui s'éloignaient dans la vapeur d'or de ce tantôt finissant.

— Regarde ces deux-là! Foi de Lalouette, voilà un beau gars et une belle fille qui se biseront sous les châtaigniers comme toi et ta Mi-

chelle! J'ai le coup d'œil. Il ne tardera pas à la conduire à l'église. Ah! là, je te jure que le marié viendra!

« C'est égal, dans la vie, ce qu'on veut arranger ça ne se fait pas toujours. Le Hasard avait amené les Bretonneau pour les grandes et les grandes restent filles comme devant... pour l'instant, parce que Claudine arrivera bien à faire un beau mariage; Perrine, elle, trouvera toujours à se dévouer à quelqu'un. Un jour ou l'autre, elle épousera un de ses malades quand elle l'aura guéri. C'est moi qui le dis. J'ai mon idée là-dessus. Quant à c'te pauvre Rosine, elle a si envie de se marier, qu'elle pourrait bien devenir une vieille institutrice sans homme, entourée de gamines!

Bernard prit par la bride le cheval qui tirait le traineau sur lequel le portoir débordait de grappes enchevêtrées, et s'éloigna en chantant :

De verre en bouche,  
La voilà la jolie bouche,  
Bouché, bouchea, bouchons le vin...

Lalouette entonna seule les deux derniers et truculents couplets :

De bouche en ventre,  
Le voilà le joli ventre,  
Ventre, ventra, ventrons le vin,  
Le voilà le joli ventre au vin,  
Le voilà le joli ventre.

De ventre en terre,  
La voilà la jolie terre,

Terri, terra, terrons le vin,  
La voilà la jolie terre au vin,  
La voilà la jolie terre.

Grappons, cuvons, tonnons,  
Cruchons, verrons, bouchons,  
Ventrions le vin,  
Le voilà le joli vin d'Anjou.

improvisa Lalouette qui était décidément très gaie en songeant au bon Layon gouléant.

Elle se carra sur ses jambes courtes et solides habituées à fouler la terre pendant des heures, envoya son chapeau en arrière, et son regard vif effleurant les vendangeurs essayés eut tout fait de découvrir ceux qu'elle cherchait.

« Ah! quand les cœurs commencent à parler, reprit-elle pour elle-même, ça vous met les projets sens dessus dessous. Je me sens la larme à l'œil. C'est la plus vieille et la plus jeune qui ont trouvé, et cela ne m'étonne pas, ce sont les deux plus belles abeilles du Plessis! »

La journée avait été si douce que dans le potager-verger tiède une églantine s'était épanouie sur l'églantier d'avril en même temps qu'une rose tardive sur le rosier d'automne.

Le Jeu, Eté 1951.

FIN







1893  
1953

# BERNINA

## Tubilae

vous présente des avantages qu'aucune autre machine ne peut vous offrir:

- extrême simplicité de maniement
- absolue sécurité de marche
- qualité éprouvée plus de 10'000 fois
- son prix est le plus avantageux de toutes les machines portables zig-zag actuellement sur le marché.

frs. 695.- (auparavant frs. 725.-)

**H. Wettstein**  
Seyon 16 - Neuchâtel - Grand-Rue 5 - Tél. (038) 5 34 24

**BON :** Je vous prie de m'envoyer vos derniers prospectus.

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_



# Wagout

## CARBURANTS S.A.

TEL. (038) 5.48.38 NEUCHÂTEL



### ALEXO

- Parasols réglables toutes positions
- Coloris vifs et résistants
- Magnifique choix

**Schinz**  
NEUCHÂTEL  
10, RUE ST MAURICE

### Occasion unique

A vendre à prix réduit, provenant d'une affaire en compensation :

#### MOTEURS HORS BORD

Quatre « CHAMPION » de luxe, modèle 1953, 4,2 HP.

Trois « SCOTT-ATWATER », modèle 1953, 5, 7,5 et 16 HP., pour avance, recul et neutre et tank à benzine décentralisé.

Deux « JOHNSON », modèle 1950 et 1952, 2,5 et 10 HP., QD 12, pour avance, recul et neutre et tank à benzine décentralisé.

Un « MERCURY » - Super, 10 HP., modèle 1952. (A remettre en bloc ou en détail.) On prendrait éventuellement marchandises en paiement.

Faire offres à case postale 16, Berne 4, Felsenau.

#### Œufs à couvrir

« Leghorn » : poussins : belles poules à bouillir. Montandon, parc avicole, les Charmettes, tél. 8 23 90.

#### Automobilistes!

pour votre intérieur d'auto Pour le pique-nique notre magnifique

#### Couverture de laine

au prix de : **Fr. 24.50** seulement !

#### BIEDERMANN

Bassin 6 Neuchâtel



### TOBLER Shoe White

recouvre les chaussures d'un blanc immaculé, ne déteint pas et se maintient longtemps. Mais exigez bien le blanc pour chaussures Tobler; c'est un plaisir de l'employer.

En flacons à fr. 1.35 et 1.90 partout où se vendent les produits pour l'entretien des chaussures.

Tobler & Co  
Altstaetten, Saint-Gall



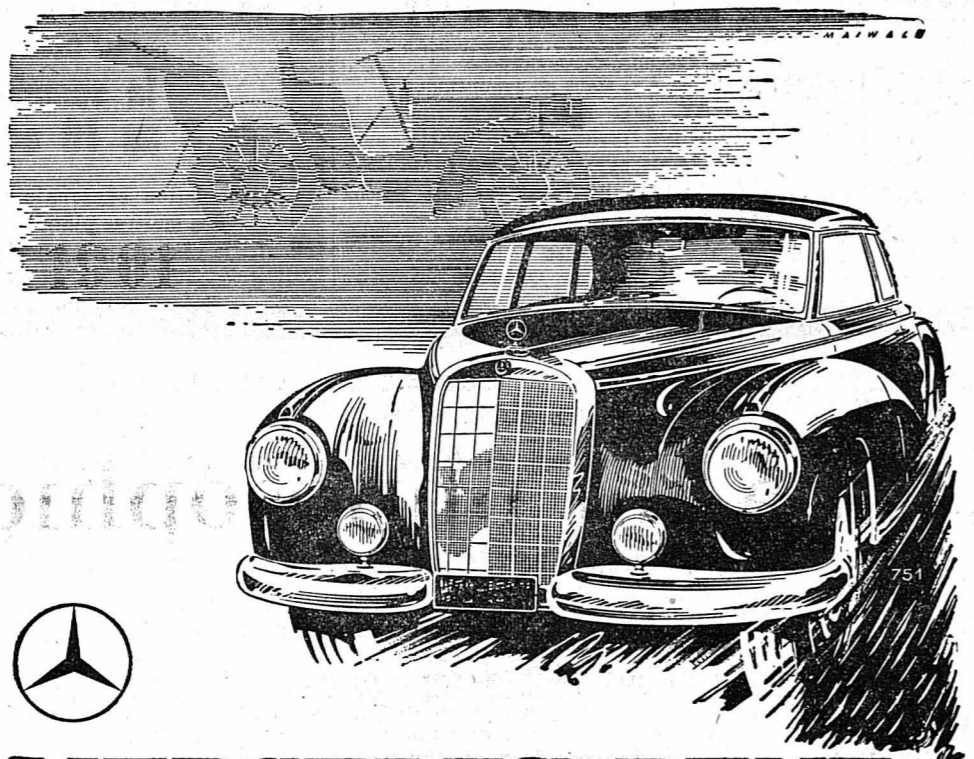
Elles sont jeunes, pimpantes et lavables, nos petites robes d'été en toile de coton glacée...



la robe  
**49.-**

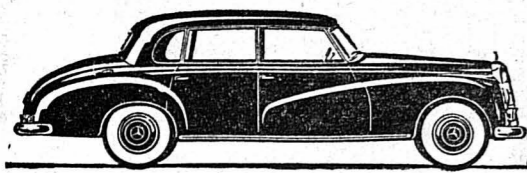
Coloris : jaune, caramel, noir, perle, rouge et marine  
Tailles 36 à 44

**la Soie**  
VILLEMIER-BOURQUIN  
CONFECTION - TISSUS - RUE DES EPANCHEURS



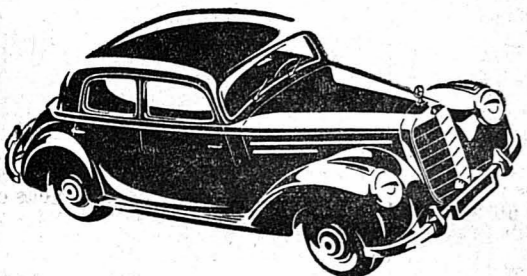
## MERCEDES-BENZ

# Plus d'un demi-siècle de progrès



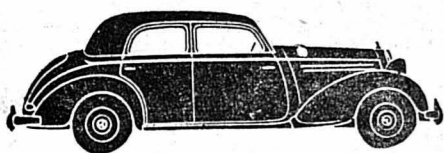
#### MERCÉDÈS Modèle 300 6 cylindres 15 CV. impôts

La voiture de grande classe, sans concurrence pour ses qualités de confort, de tenue de route et de puissance. Livrable en conduite intérieure ou cabriolet quatre portes.



#### MERCÉDÈS Modèle 220 6 cylindres 12 CV. impôts

La voiture idéale pour la Suisse. Maniabilité, tenue de route exemplaire, accélérations puissantes. Permet de circuler avec le maximum de sécurité tout en effectuant des moyennes élevées. Vitesse maximum 145 km.-h. Livrable en limousine quatre portes, cabriolet quatre-cinq places et deux-quatre places de luxe.



#### MERCÉDÈS Modèle 170S 4 cylindres 9 CV. impôts

La voiture de classe économique pouvant aussi bien être utilisée pour le travail que pour le tourisme. Construction extrêmement soignée. Possède les caractéristiques de tenue de route et de confort des autres types « Mercedes ».

#### MERCÉDÈS Modèle 170DS Diesel 4 cylindres 9 CV. impôts

La consommation de 7 litres de carburant Diesel aux 100 km. fait de cette voiture l'automobile la plus économique. Autres caractéristiques semblables à celles de la 170S.

TOUTES LES VOITURES « MERCEDES » POSSEDT LES QUATRE ROUES INDEPENDANTES, système breveté « Mercedes ». Cette suspension leur confère des qualités de CONFORT et de TENUE DE ROUTE uniques.

Agence pour les quatre districts du bas du canton

## TRANSAIR S.A. - COLOMBIER

tél. 6 33 88, privé : 8 22 24

Demandez une démonstration sans engagement

#### Chambre à coucher moderne

neuve de fabrication, en bouleau doré ou couleur à votre choix, comprenant :

- 2 lits jumeaux
- 2 tables de nuit
- 1 coiffeuse
- 1 armoire 3 portes
- 2 sommiers à têtes réglables
- 2 protège-matelas
- 2 matelas

la chambre à coucher **Fr. 1390.-** complète

Livraison franco domicile, garantie 10 ans  
Pour visiter, seulement sur rendez-vous

#### Ameublements ODAG Fanti & Cie COUVET

Téléph. 9 22 21 ou 9 23 70

### ARGO

bas garanti

le bon bas suisse avec un mois de garantie; durable, souple, élégant, filet pêcheur indémaillable.

Frs: 6.90 en vente chez le bon détaillant.

### Pour vous messieurs

des vêtements **DAIM** pour tous les goûts :

Le **lumber sport**, notre grand succès à Fr. 149.-. Le **lumber « superconfort »**, nouvelle coupe ample à Fr. 158.-, et comme nouveauté un **VESTON DE DAIM** confortable et élégant.

Nous avons aussi un grand choix en **vestes de daim** pour dames, depuis Fr. 134.-.

chez le spécialiste

**Jacques Futzler & Co**  
CUIRS ET PEAUX  
Rue de l'Hôpital 3 - Neuchâtel

A vendre

### CABRIOLET CHEVROLET

six vitesses, 18 CV., entièrement révisé.  
Garage du Phare, téléphone 5 35 27, Robert Widmer.

Grand arrivage d'excellentes

### SOLES

fraîches et filets à prix très avantageux


**LEHNHERR FRERES**

A vendre une

### table ronde

S'adresser: Orangerie 6, rez-de-chaussée, droite.

Voyagez agréablement et en sécurité avec un



**PHILIPS**  
Autoradio

se monte sur toutes voitures  
Réparation - Vente - Echanges

### POMEY

Radio-Melody Flandre 1  
NEUCHÂTEL

A vendre

### PEUGEOT 202

Modèle 1946-1947 en très bon état. Prix : Fr. 2200.-. S'adresser à K. Grossniklaus, tél. 5 11 74.

# seule

**Olivetti Divisumma C.A.**

Imprime les 4 opérations entièrement automatiquement avec contrôle écrit. Chariot entièrement automatique pour les travaux les plus divers.



Sélecteur de colonnes automatique  
Chariot à navette avec split détachable  
Ponts de commande interchangeables  
Multiplication automatique abrégée

Inscription du solde automatique  
Libération du chariot

## Fr. 3.865.-

Lausanne: Fonjallaz & Oetiker, St. Laurent 32, Téléphone (021) 23 09 24  
La Chaux-de-Fonds: Fonjallaz & Oetiker, 4, rue du Collège, Téléphone (039) 2 51 50

Fortifiez  
les dents  
de vos enfants



Le fluor durcit l'émail et empêche la formation d'acides nocifs. L'Amantine est la seule pâte dentifrice qui contienne, avec le fluor, de la chlorophylle, qui désinfecte et désodorise, ainsi que de l'ion d'ammonium. Ses qualités remarquables ont été contrôlées par des essais pratiques d'une université suisse.

Il existe désormais aussi une eau dentifrice Amantine, contenant les mêmes principes actifs que la pâte dentifrice, sous une forme très efficace.



HAMOL AG. ZÜRICH



NEUCHÂTEL Les Saars 51

Pension soignée  
Belle situation  
Jolies chambres  
Parc

Renseignements : tél. (038) 5 35 86  
Famille BERSSET

## Auto Ecole

Enseignement théorique et pratique

ANDRÉ MAIRE Parc 44  
Tél. 5 67 70

A Messieurs les architectes,  
gérants d'immeubles  
et propriétaires.

Dans le cadre du contrat collectif,  
les vacances officielles  
pour les entreprises  
de plâtrerie-peinture  
des districts  
de Neuchâtel et de Boudry

ont été fixées dans

la semaine  
du 3 au 18 août 1953

Association cantonale neuchâteloise  
des Maîtres plâtriers-peintres

## THÉÂTRE Ce soir à 20 h. 30

CINEMA  
Soirée de bienfaisance en faveur  
des missions

Un film propre, réconfortant, qui exalte  
LA VOLONTÉ DE VIVRE  
et qui constitue UN ACTE DE FOI HUMAINE

LA NUIT  
EST MON ROYAUME  
avec Jean Gabin

Location ouverte à la bijouterie P. SAUVANT, Seyon 12,  
tél. 5 22 81 jusqu'à 18 heures

Prix des places : Fr. 1.—, 1.70, 2.20, 2.75

La caisse sera ouverte dès 19 heures, tél. 5 21 62

**MARIAGE**  
Jeune fonctionnaire  
désire faire la connaissance  
d'une jeune fille  
(ayant quelques notions  
postales), âgée de 22-28  
ans, pour sorties en vue  
de mariage. Ecrire avec  
photographie qui sera  
retournée. Agence s'abstenir.  
— Adresser offres  
écrites à M. A. 539 case  
postale 6677, Neuchâtel.



Pianos neufs  
et d'occasion

aux meilleures  
conditions  
(location-vente)  
Service de réparations  
Expertises



MUSIQUE  
NEUCHÂTEL

## Les Salles

— Le centre gastronomique —

Vos escargots sont vraiment  
délicieux, nous dit-on souvent...

UN CONSEIL : pour savourer et apprécier  
toute leur délicatesse, servez-vous  
de la petite cuillère, bannissez la fourchette,  
ils vous sembleront encore  
meilleurs.

## EXPOSITION THÉOPHILE ROBERT

SAINT-BLAISE - Grand-Rue 23

tous les jours de 14 à 17 heures  
du 30 mai au 14 juin.

Samedi 30 et dimanche 31 mai 1953  
(renvoi éventuel aux 6 et 7 juin 1953)

Préau de la Maison de Commune, Peseux

45<sup>me</sup> FÊTE RÉGIONALE  
des Sociétés de Chant et Musique du district de Boudry

Grand concert 600 exécutants

Chœurs et morceaux d'ensemble  
CANTINE - TOMBOLA - JEUX DIVERS

SAMEDI SOIR 30 MAI : de 20 à 22 h.

Concert par la Fanfare l'« Espérance »  
de Corcelles-Cormondrèche

Dès 22 heures, à la Halle de gymnastique :

BAL DE LA FÊTE

conduit par l'orchestre MADRINO

DIMANCHE 31 MAI :

Dès 13 h. 15, Cortège dans les rues de Peseux  
avec 18 sociétés de musique ou de chant

Dès 14 h., Concert par les différentes sociétés  
du district

Dès 18 h., Danse en plein air. Orchestre champêtre

## Pour vos sorties d'écoles en Valais

Adressez-vous à

Martigny — Excursions, Martigny

Tél. (026) 6 10 71

Cars confortables - Demandez itinéraires et  
prix sans engagement.

## Jeune fille

14 ans, aimerait échanger  
pour les vacances, de  
préférence dans famille  
d'instituteur romand  
avec enfants. Une leçon  
de français par jour dési-  
rée. Mme Maertens, ins-  
titutrice, Adelboden (O.-  
B.)

## On allonge

et élargit toutes chaus-  
sures. Résultat garanti,  
par procédé spécial et  
installation spéciale. —  
Cordonnerie de Monté-  
tan, avenue d'Echallens,  
107, G. Borel, Lausanne.

## Université de Neuchâtel



## DIES ACADEMICUS

Jeu 28 mai 1953 à 9 h. 15, à l'Aula

Introduction du recteur  
Intermède musical  
Concours académiques

Conférence de M. le conseiller  
fédéral Max PETITPIERRE

chef du Département politique :

« La neutralité suisse »

**MALBUISSON** (France) Tél. 6.  
15 km. Vallorbe  
UNIQUE dans la région !  
**L'HÔTEL DU LAC**  
offre repas fins avec truites, poulets et vins  
poudrés à discrétion. Prix et service : 12 fr.

## THUSIS - VIAMALA

Point central de la plus belle route des Alpes  
des Grisons. Plage en forêt. Prix forfaitaire :  
Fr. 100.— à Fr. 130.— par semaine.  
Prospectus par le bureau de renseignements,  
Thusis.



VACANCES  
EN ITALIE

**CATTOLICA (Adriatico)** Pension « ONDINA »  
Chambres avec vue sur la mer. Jardin très ombragé.  
Service de première classe. Situation centrale. Juin,  
septembre : 1300 liras ; juillet, août : 1800 liras.  
tout compris. On parle français et allemand.

**RICCIONE (Adriatico)** Pension - Villa « WERTHER »  
tout près de la mer. Propre gestion. Confort. Jar-  
din. — Juin, septembre : 1200 liras ; juillet, août :  
1600 liras, tout compris.

**Cattolica (Adriatico) Hôtel « Star »**  
Chambres avec vue sur la mer. Cabines particulièrement  
Garage. Situation tranquille. Service très soigné. Juin,  
septembre : 1300 liras ; juillet, août : 1800  
liras, tout compris.

## APOLLO

DÈS AUJOURD'HUI A 15 H. ET 20 H. 30

Vendredi, samedi, dimanche, mardi et mercredi, matinées à 15 h.

## Un drame d'une belle hardiesse

Sujet passionnant qui pose le problème du pouvoir de l'amour  
sur les instincts les plus désordonnés...



LILIANA TELLINI  
UMBERTO SPADARO  
ERMANNO RANDI

# LA CABANE DU PÉCHÉ

MOINS DE 18 ANS NON ADMIS

Location : tél. 5 21 12

PARLÉ FRANÇAIS

EN 5 À 7

Samedi } à 17 h. 30  
Dimanche } à 15 h.

Un film spirituel, gai, amusant, humain  
**TOPAZE** de Marcel PAGNOL

avec  
FERNANDEL • Jacqueline PAGNOL • LARQUEY



# Nouvelles sportives

Un grand match de football à Genève

## Turquie B bat Suisse B par 1 but à 0

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Les équipes B de Turquie et de Suisse se sont rencontrées hier en fin d'après-midi aux Charmilles, devant 6500 spectateurs seulement. La mauvaise prestation de notre équipe A n'avait guère encouragé de public genevois à assister à cette nouvelle rencontre.

Les visiteurs, satisfaits de leur victoire « officielle » de Berne avaient introduit cinq remplaçants dans leur équipe qui comprenait ainsi huit jeunes joueurs. L'équipe Suisses B, sur le papier tout au moins, faisait une bonne impression et semblait même plus forte que notre malheureuse formation A. Voici sa composition: Pernunnian (Parlier); Gyger, Robustelli (Neuri); Bartesaghi, Welter, Maurer; Eshomann, Antenen, Tamini, Kernan, Thalmann.

### La partie

Après les hymnes nationaux traditionnels, la Suisse engage et se montre assez entreprenante. Tamini en particulier est très actif et, à la 2ème minute déjà, un coup franc tiré par le Servetien est bien repris de la tête par Kernan, mais la balle va de peu au-dessus de la latte du but défendu par Erdogan.

Après quelques escarmouches, en général en faveur de la Suisse, les Turcs se ressaisissent et, jouant en profondeur, ils inquiètent notre défense et obtiennent presque coup sur coup quatre corners. L'équipe suisse se laisse peu à peu dominer. Sur deux attaques menées par l'intérieur Mustafa et par le centre-avant Feridun, un premier but est bien près d'être marqué. Notre gardien Pernunnian doit en fait intervenir à temps car si les avants turcs manquent parfois de technique, ils attaquent la balle très rapidement et n'hésitent pas à tirer au but.

A la 26ème minute, sur une attaque suisse, Antenen sert de la tête Eschmann qui se rabat sur le centre et entre en collision avec le gardien turc qui doit se faire soigner quelques instants. Le corner qui résulte de cette situation donne lieu à une mêlée indescriptible devant le but turc, mais la balle est finalement dégagee par les défenseurs.

### La deuxième mi-temps

A la reprise, on note que la défense suisse est devenue plus sérieuse. Le servetien Parlier, Gyger et Neuri, contrairement à ce qu'on pouvait penser, ce sont les Turcs qui mènent le jeu et Parlier est à l'ouvrage. Nos hommes obtiennent deux corners que la défense turque, très rapide, arrive pourtant à dégager. Si la tenue de l'équipe suisse B semble meilleure que celle de notre formation A, on constate que le défaut principal de nos joueurs reste « le manque de persévérance ». En effet, plusieurs bonnes occasions s'offrent à nos avants, mais elles sont régulièrement manquées, et la Turquie est à deux doigts de marquer grâce à des attaques imprévisibles que notre défense, qui se place mal, a de la peine à parer.

Les Turcs tirent leur 10ème corner et, quelques instants plus tard, à la 27ème minute, ils marquent par l'ailier droit Coskun, d'un tir à ras de terre. Encouragés par ce but, les Turcs repartent à l'attaque et Parlier doit intervenir à plusieurs reprises. Pourtant, deux belles chances d'égaliser s'offrent à notre équipe, mais elles sont gâchées, et est bien près d'être marqué. Notre gardien Pernunnian doit en fait intervenir à temps car si les avants turcs manquent parfois de technique, ils attaquent la balle très rapidement et n'hésitent pas à tirer au but.

Cl. M.

En battant Fontainemelon par 10 à 0

### Cantonal

trouve un nouveau joueur  
La partie que Cantonal disputa hier soir au stade, avait deux buts. Le premier était d'entraîner le club du Val-de-Ruz, avant sa virtuelle ascension en deuxième ligue. Quant au second, il consistait en l'essai d'un nouveau joueur: Lauer. Ce Français de vingt-six ans a fourni une belle partie à l'inter-droit, et nous pensons qu'il trouvera sa place au sein du Cantonal F.C.

Du fait de la différence de classe, le résultat était prévisible, et les dix buts que Cantonal réalisa reflètent bien la partie. Seules quelques chances auraient dû sourire aux joueurs de Fontainemelon. Dans la première mi-temps, Cantonal réussit trois buts, dont un par Gauthey et deux par Kauer; ce même joueur en marqua encore deux en seconde mi-temps; Lauer (2), Carcani (2), Vautravers (1) marquèrent encore, pour aboutir au score de 10 à 0.

Cantonal: Luy; Erni, Meyrat; Bernasconi, Lanz, Chevalley; Kauer, Lauer, Carcani, Gauthey, Vautravers.  
Fontainemelon: Gertsch; Prince, Benoit; Meyer, Duruz, Schwab; Delacrétaz, Comte, Sernet, Blanchoux, Robert.  
R. J.

### Arsenal bat Grasshoppers par 2 à 1 (1-1)

Notre correspondant sportif de Zurich nous téléphone:

Vingt mille spectateurs ont assisté, jeudi soir, à une démonstration de football telle qu'on n'en voit rarement chez nous. Les champions britanniques ont fait la preuve de leurs qualités exceptionnelles en matière de football. En résumé, ce sont de brillants manieurs de ballon, au jeu rapide, aux passes précises, shootant indifféremment des deux pieds, procédant par de larges ouvertures, très athlétiques enfin.

La première mi-temps s'est déroulée dans des conditions favorables. La seconde mi-temps, en revanche, s'est passée sous une pluie battante, et le jeu s'en est quelque peu ressenti.

Si les Anglais, comme nous le disons plus haut, sont d'excellent footballeurs, les hommes de Grasshoppers ont fait, eux aussi, une excellente partie et ont donné pas mal de fil à retordre à leurs adversaires.

### CYCLISME

#### Journée de repos au Tour d'Italie

Les coureurs du Tour d'Italie ont passé hier leur journée de repos à San Pellegrino.

L'étape d'aujourd'hui conduira les coureurs de San Pellegrino à Riva del Garda (166 km.), avec les cols du Tonale, Madonna di Campiglio.

Une première grande bataille entre favoris est fort possible.

## LA VIE NATIONALE

### La composition de la commission qui examinera la gestion de M. Chaponnier

BERNE, 27. — On communique officiellement:

La commission créée à la demande de M. Armand Chaponnier, premier chef de section à la division de l'agriculture, et chargé d'examiner la gestion de ce fonctionnaire dans le secteur de l'économie viticole complexa trois membres, soit: M. Ernest Börlin, conseiller national et conseiller d'Etat, à Liestal, M. Joseph Conrad, conseiller national, à Disentis, et M. Camille Brandt, ancien conseiller d'Etat, à Neuchâtel.

### Le nouveau régime des finances fédérales

#### La commission du Conseil des Etats contre le maintien de l'impôt compensatoire

BERNE, 27. — La commission du Conseil des Etats chargée d'étudier le projet de révision des articles financiers de la Constitution fédérale, s'est réunie à Berne, le 26 mai, pour une deuxième session. Elle a repris l'étude du projet d'impôt institué de nouvelles dispositions constitutionnelles sur le régime financier de la Confédération. Les projets d'économie du Conseil fédéral laissant subsister l'obligation de prévoir à temps le remplacement du régime financier de 1951 à 1954.

Dans la discussion de détail, la commission a décidé de soumettre au Conseil des Etats les propositions ci-après, qui s'écartent de la décision du Conseil national concernant les articles 3 et suivants du projet:

L'impôt sur le chiffre d'affaires est rangé parmi les recettes durables de la Confédération. L'impôt compensatoire dont le Conseil national avait décidé en sa perception, ne doit pas être maintenu. En revanche, le Conseil fédéral doit être invité à préparer des mesures légales pour protéger l'existence des petites et moyennes entreprises du commerce de détail.

L'impôt pour la défense nationale ne doit pas être perçu que pour une durée de douze ans. La limite de la charge a été fixée conformément à la proposition du Conseil fédéral et à la décision du Conseil national. En revanche, la disposition relative à l'impôt sur les ristournes et rabais a été précisée en ce sens que cet impôt doit frapper la partie des ristournes et rabais qui excède 5%. La part des cantons au rendement de l'impôt pour la défense nationale doit être fixée à 25%. De cette part, un cinquième doit être réparti entre les cantons selon leur capacité financière et le chiffre de leur population.

Un pompier tué lors d'un incendie à Belp. — BÉLP, 27. Mercredi vers midi, une ferme faisant partie de la propriété « Hargarten » a été détruite par un incendie. Trois pompiers qui cherchaient à sauver du mobilier du deuxième étage ont été atteints par la chute d'un mur. M. Hans Bigler, vacher à Belp, a été enseveli sous les débris et tué. Les deux autres pompiers, légèrement blessés, ont été transportés à l'hôpital.

Le tribunal correctionnel du Pays-d'Enhaut, siégeant à Rougemont, mercredi, a libéré de toute poursuite pénale M. Henri Chaboz, menuisier à Rougemont, inculpé d'incendie par négligence à la suite du sinistre qui, le 15 janvier dernier, détruisit quatre immeubles à Rougemont, causant pour un demi-million de dommages.

Dans les postes, on a enregistré quelque débrayage à Paris, notamment central téléphonique, au début de la nuit de la gare de Lyon. En province, on ne signale que quelques mouvements isolés affectant surtout la région de Saint-Etienne.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## M. Paul Reynaud pose ses conditions

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un de nos collègues, a-t-il ajouté, nous a récemment révélé que les résidents étrangers n'obéissent pas au gouvernement et sont désoberés de leurs propres subordonnés. Cette situation est intolérable. Elle doit cesser; si vous m'en donnez le mandat, elle cessera.

### Il faut en finir

Il faut en finir, a conclu M. Reynaud. Je connais les deux hommes qui seront les interlocuteurs de la France aux Bermudes. En Angleterre, il n'y a eu que deux chefs de gouvernement depuis 15 ans. Aux Etats-Unis, trois depuis 20 ans; je voudrais que les mandats pas l'idée que l'un d'eux puisse dire à l'autre, à mi-voix, en parlant de moi: « Est-ce qu'il sera encore au pouvoir dans 15 jours? » Car, s'est écrit M. Paul Reynaud, « ne accepte pas l'humiliation pour la France. C'est pourquoi je répète que je constituerai un gouvernement lorsque sera acquis le vote

de la réforme constitutionnelle que je vous demande.

### Le débat sur l'investiture

PARIS, 28 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a repris à 20 h. 30 GMT le débat de l'investiture.

M. Robert Lecourt, au nom du Mouvement républicain populaire traitant de la question de la réforme constitutionnelle proposée par M. Reynaud, déclare qu'un « automatisme absolu de la dissolution risque d'aller contre le but recherché ». En effet, dit-il, à l'instabilité gouvernementale pourra succéder l'instabilité parlementaire.

M. Charles Lussy confirme que le groupe socialiste votera contre l'investiture sollicitée par M. Paul Reynaud. « Vous avez renversé les rôles, déclare-t-il notamment. Il s'agit de vous accorder des pouvoirs et ce ne sera que quand ces pouvoirs vous auront été

accordés que nous connaîtrons leur nature. Le groupe socialiste — qui ne redoute pas l'éventualité d'élections anticipées — ne saurait vous accorder ses suffrages. Ces pouvoirs, nous les refusons à qui que ce soit, car nous ne voulons pas que le régime aille à l'aventure. »

M. Prolot, au nom de l'Union républicaine d'action sociale-groupe gaulliste, annonce, sans préciser expressément ce que sera la position de son groupe dans le vote d'investiture, que lui et ses amis, mettant au premier plan la réforme de la constitution, apporteront sur ce point leur entière approbation à M. Paul Reynaud.

L'orateur souligne qu'à son avis, il n'y a pas, dans la proposition de M. Paul Reynaud, danger d'un gouvernement autoritaire, mais au contraire, recours à l'arbitrage de la nation.

M. Waldeck Rochet, porte-parole du groupe communiste, qui votera contre l'investiture, attaque ensuite la responsabilité de M. Paul Reynaud et la politique étrangère des gouvernements précédents.

Enfin, M. Pierre Mendes-France, au nom de radicaux-socialistes, déclare que ce groupe estimant que pour sortir de la crise, il faut un exécutif plus stable, un contrat plus durable entre le gouvernement et le parlement, a décidé de répondre favorablement à l'appel de M. Paul Reynaud.

M. Alfred Coste Floret, M.R.P., affirme de son côté son accord avec M. Paul Reynaud sur l'urgence d'une réforme des dispositions constitutionnelles relatives à la dissolution, mais il demande des éclaircissements sur son application.

Ce sont également des précisions sur la politique sociale et sur la politique étrangère du président désigné que demande M. Louis Vallon (U.R.A.S. et R.P.F.) et Pierre André (Indép.).

Pour sa part, M. Pierre Col, progressiste, se demande quel résultat M. Paul Reynaud peut espérer de l'opération qu'il a tentée, « opération qui, selon lui, est inhabituelle et contraire aux traditions parlementaires ».

## Les chances du président désigné paraissent très faibles

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

### Sombre bilan

La situation est sombre; les perspectives dramatiques. Faute d'être gouverné, la France, selon la formule Reynaud, a besoin de plus de réformes de structure que celle de 1789, et menacée de déclin — vingt crises ministérielles en sept ans — ont dégradé l'autorité de l'exécutif et détérioré le mécanisme parlementaire. Faute d'institutions adaptées aux besoins d'un Etat moderne, la monnaie est en péril et l'Union française menacée de dispersion; l'appareil économique tourne au ralenti, la production agricole piétine, et affaiblie en dehors comme en dedans, la France est devenue « l'homme malade de l'Europe ».

Toutes ces formules imagées ont frappé la Chambre de stupeur, mais le bilan n'a pas été contesté, car chacun sait fort bien que la constitution a besoin d'une réforme profonde et que sans réforme de structure, les choses iront fatalement de mal en pis.

Toute la question est de savoir si la proposition Reynaud peut être acceptée par un parlement dont elle limite pratiquement les prérogatives

en lui imposant un minimum de stabilité gouvernementale.

Les réactions des partis ont été très diverses: hostilité chez les socialistes et les communistes, réticence au M.R.P., au groupe paysan et U.D.S.R. et chez les indépendants d'outre-mer, préjugé favorable au moins en partie chez les indépendants, le R.P.F. et les dissidents gaullistes.

Au vrai, même si l'investiture était accordée — ce qui est très loin d'être assuré au moment où M. Paul Reynaud vient d'en finir avec les réponses aux questions qui lui ont été posées — un second obstacle se dressera devant lui, où il risque l'échec à 8 chances sur 10.

La constitution dispose en effet que pour une modification de son texte, une majorité des 3/5èmes est nécessaire.

Autant dire qu'après de cette exigence constitutionnelle, l'examen préalable de l'investiture n'est qu'une épreuve d'une désirose facilité, et même pour ce premier contact, les couloirs de la Chambre étaient terriblement sceptiques sur les chances de succès de M. Paul Reynaud.

M.-G. G.

### Dernière minute

## M. Reynaud a échoué

PARIS, 28 (A.F.P.). On apprend dans les couloirs, à 3 heures, avant pointage, que M. Paul Reynaud n'a pas obtenu les 314 voix nécessaires à l'investiture.

## RADIO

### Jeu

SOTTENS et télédiffusion: 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, Inform. 7.20, concert musical. 11 h., de Beromünster; émission commune. 12.15, le quart d'heure du sport. 12.35, disques. 12.44, signal horaire. 12.45, Inform. 12.55, Les Mousquetaires au couvent, opéra-comique de Louis Varney. 13.35, Oeuvres d'Emmanuel Chabrier. 16.29, signal horaire. 16.30, Fantasia. 16.50, Musique romantique. 17.30, Vingt suite française en mi majeur, de J.-S. Bach. 17.50, Images d'Espagne. 18.10, la quinzaine littéraire. 18.50, Ménuet de Grétry. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, Inform. et résultats du Tour cycliste d'Italie. 19.25, le miroir du temps. 19.40, Entre ciel et terre. 19.55, Le feuilleton: La reine Margot, d'Alexandre Dumas. 20.30, Sur les routes de la liberté: Rhapsodie tzigane. 21.30, Concert par l'Orchestre de chambre du studio, direction Victor Deszarzens; Nata Tuscher, soprano. 22.20, Sonate en mi bémol, de Clementi. 22.30, Inform. 22.35, Du journal au micro: Souvenirs de Joseph Kessel, rédacteur en chef. 23.05, André Kestelanz et son orchestre.

BEROMÜNSTER et télédiffusion: 6.15 et 7 h., Inform. 7.10, une page d'Elgar. 10.15, disques. 10.20, Emission radiocolor: La guerre des paysans en 1653. 11 h., Concert par l'Orchestre de chambre de Berne. 11.40, Excursions dans le Haut-Valais. 11.50, Chants de Liszt. 12.15, disques nouveaux. 12.29, signal horaire. 12.30, Inform. 12.40, musique de Suisse orientale. 13.20, chronique de Suisse orientale. 13.25, Musique symphonique, de Sibelius et Grieg. 14 h., une lecture. 16 h., Emission pour les solitaires. 16.30, de Sottens: émission commune. 17.30, émission culturelle: Les fêtes de juin à Zurich. 18 h., Orchestre récréatif bâlois. 18.45, une causerie: Stimmungen, 19 h., disques. 19.05, musique légère. 19.20, communiqué divers et résultats du Tour d'Italie. 19.30, Inform. 20 h., Oeuvres pour orgue, de Bach, par le Dr Albert Schweitzer. 20.30, Il est minuit, Dr Schweitzer, de G. Cesbron. 21.55, Sérénade en ut mineur K. 388, de Mozart. 22.15, Inform. 22.20, Concert par le Radio-Orchestre.

Evacuation d'un poste franco-vietnamien au sud d'Hanoi  
HANOI, 27 (A.F.P.). — Le poste de Yen Si, situé à une quarantaine de kilomètres au sud d'Hanoi, a été évacué par les troupes franco-vietnamiennes. La position de Yen Si, située sur la rive droite de la rivière Day, était difficile à tenir, étant donné son isolement.

## Les nouvelles propositions de l'O.N.U. à Panmunjom sont maintenant connues

grâce à des indiscretions commises dans les milieux sud-coréens de Séoul

TOKIO, 27 (Reuter). — Grâce à des indiscretions commises dans les milieux sud-coréens de Séoul, on connaît maintenant la teneur des récentes propositions alliées aux pourparlers de Panmunjom.

Ces nouvelles propositions feraient une distinction entre les prisonniers nord-coréens et les Chinois qui ne veulent pas être rapatriés. Les Chinois seraient transférés dans les Etats neutres, tandis que les nord-coréens resteraient en Corée, sous la surveillance d'un Etat neutre. Le commandement des Nations Unies serait, semble-t-il, disposé à permettre aux autorités communistes d'entrer en contact avec les prisonniers et à leur donner la possibilité de les convaincre de rentrer au pays; toutefois, les Nations Unies s'opposeraient à toute pression.

Les prisonniers devraient rester pendant un temps limité — probablement 90 jours — sous la surveillance d'un Etat neutre. Le sort des prisonniers qui ne voudront pas être rapatriés après cette période sera confié à une commission neutre qui devra prendre une décision dans un délai fixé. Et si après cela, il se trouve encore des prisonniers qui ne veulent pas être rapatriés sous la surveillance de la commission neutre, leur sort sera définitivement tranché par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cette proposition est conforme au point de vue des Américains selon lequel aucun prisonnier ne doit être rapatrié contre son gré. En revanche, la possibilité sera donnée de réfléchir à ceux qui ne veulent pas être rapatriés.

## Nouvelles perturbations dans le trafic ferroviaire en France

à la suite de la grève des cheminots lancée par la C.G.T.

PARIS, 27 (A.F.P.). — Des arrêts de travail ont été observés depuis mercredi matin dans différentes gares de province, notamment dans l'ouest, le sud-ouest et la région méditerranéenne. Ils ont provoqué des perturbations dans le trafic de plusieurs grandes lignes. A Marseille, l'un des centres les plus touchés par la grève prévue pour vingt-quatre heures, les trains sont partis avec des retards dépassant parfois deux heures, mais en fin d'après-midi, on notait une nette amélioration.

A Roubaix et à Dunkerque, des arrêts partiels ont été également notés, mais ils n'ont eu aucune conséquence sur le trafic qui est à peu près normal dans tout le nord de la France.

Même constatation dans l'est, où on ne signale aucun retard, en dépit de diverses manifestations locales.

Dans les postes, on a enregistré quelque débrayage à Paris, notamment central téléphonique, au début de la nuit de la gare de Lyon. En province, on ne signale que quelques mouvements isolés affectant surtout la région de Saint-Etienne.

## Victoire socialiste aux élections municipales en Hollande

LA HAYE, 27 (A.F.P.). — Le parti du travail (socialiste) a considérablement renforcé ses positions dans l'ensemble du pays, à la suite des élections municipales qui se sont déroulées mercredi en Hollande.

Les gains socialistes paraissent acquis sur les pertes catholiques et surtout communistes. Amsterdam, considérée traditionnellement comme « la ville la plus avancée de Hollande », donne les pourcentages de voix suivants:

Socialistes, 35,5% (en 1949, 30,5%); communistes, 21,9% (en 1949, 25,7%); catholiques, 16,8% (en 1949, 18,8%).

Les autres suffrages se répartissent sur les partis protestants et catholiques dissidents.

EN FRANCE, M. Controt (socialiste) a été élu président du Conseil général de la Seine par 78 voix contre 55 à son concurrent communiste.

M. Chupin, député du groupe de l'Union républicaine d'action sociale (ancien R.P.F.) a adressé sa démission à M. Diethelm, en raison des divergences qui existent dans ce groupe parlementaire.

EN GRECE, on annonce l'arrivée de M. Dulles à Athènes.

## Nouvelles économiques et financières

### L'assemblée des actionnaires de la «Neuchâteloise»

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la «Neuchâteloise», composée suite d'administration et fait tenu le 27 mai à l'Hôtel de ville de Neuchâtel, sous la présidence de M. Hermann Haefliger.

L'assemblée, après avoir adopté les rapports et les comptes et donné décharge au conseil d'administration et à la direction pour l'exercice écoulé, a nommé en qualité d'administrateur M. Rodolphe Heberlein, de Wattwil, président du conseil d'administration de la Suisse, en remplacement de M. H. Wolfer-Sulzer, démissionnaire. M. Maurice Clero a été désigné comme contrôleur, en remplacement de M. Edgar Boyet, décédé, et M. Paul-René Rosset a été nommé contrôleur suppléant.

Un déjeuner a ensuite réuni à l'hôtel Terminus les administrateurs, directeurs, chefs de service et quelques invités. A la fin du repas, M. Haefliger, président du conseil d'administration, a remercié les membres du M.M. Edmond Guinand, conseiller d'Etat, Albert Rajs, juge fédéral, et Paul Rogon, président de la ville. Il prit congé de M. Wolfer-Sulzer, qui siège au conseil durant trente-trois ans et souhaita une cordiale bienvenue à son successeur, M. Heberlein. Enfin, il félicita M. Burckhardt-Sarasin, administrateur depuis trente ans et qui vient de célébrer son 80ème anniversaire.

On entendit également M. Edmond Guinand lui, au nom du gouvernement, rendre hommage à la compagnie qui fait connaître au loin le nom de notre petit pays. M. Lavanchy, de Lausanne, qui s'exprima au nom des clients, et M. Wolfer-Sulzer, qui releva combien il avait apprécié la collaboration entre Suisses romands et Suisses alémaniques au sein de la «Neuchâteloise».

### «La Neuchâteloise», compagnie suisse d'assurances générales

Les primes brutes totales se sont élevées en 1952 à 22.190.866 fr. 80, contre 21.780.866 fr. 93 en 1951. Les primes totales, nettes de réassurances et de rétrocessions, sont de 16.351.810 fr. 58 (en

1951 16.394.100 fr. 75). Les sinistres à la charge de la «Neuchâteloise», c'est-à-dire après déduction de la part incombant à ses cessionnaires, ont atteint 8.354.685 fr. 53 (en 1951 7.879.394 francs 37).

Le bénéfice net de l'exercice s'éleva à 1.011.371 fr. 09; après déduction du solde reporté de 1951, 136.866 fr. 09, le reste est de 874.504 fr. 40, dont 20% (174.900 fr. 90) arrondis à 200.000 fr., sont attribués au fonds de réserve général. Le dividende de 5% s'éleva à 400.000 fr., les tantièmes (art. 30 des statuts), à 13.725 fr. 20. Le solde est de 260.779 fr. 20, plus report de l'exercice 1951, 136.866 fr. 09, soit un total de 397.645 fr. 29, à la disposition de l'assemblée générale.

Le Conseil d'administration proposait à l'assemblée des actionnaires d'en faire l'usage suivant: Superdividende 3%, 240.000 fr.; report à nouveau, 157.645 francs 89.

Ces propositions ont été acceptées. Les actions recevront donc 32 fr. pour la série A et 16 fr. pour la série B. Déduction faite de l'impôt sur les coupons et de l'impôt anticipé, le montant à percevoir est respectivement de 22 fr. 40 et 11 fr. 20. Une « restitution à venir » s'y ajoute, ce qui porte le dividende effectif à 30 fr. 40 pour la série A et à 15 fr. 20 pour la série B.

### «La Neuchâteloise», compagnie d'assurances sur la vie

Au cours de l'année 1952, la société a reçu 2894 propositions d'assurance portant sur un capital de 19.919.000 fr. Les capitaux des polices établies ont atteint 19.705.000 fr.

La mortalité, inférieure aux prévisions, a laissé, de nouveau, un bénéfice satisfaisant.

Les répartitions aux preneurs d'assurances avec participation aux bénéfices dont les contrats ont été conclus pendant l'exercice, ont eu lieu le 1er octobre 1952, ont été majorées.

Après attribution de 410.544 fr. 55 au fonds des bénéfices des assurés, le solde net de l'exercice s'éleva à 177.718 fr. 96. Déduction faite du solde reporté de 1951, 34.153 fr. 49, il reste 143.565 fr. 47, dont 20% sont attribués au fonds de réserve soit 28.713 fr. 09. Le solde de 114.852 fr. 38, auquel s'ajoute le report de 1951, 34.153 fr. 49, était mis à la disposition de l'assemblée générale.

L'assemblée a décidé d'en faire l'usage suivant: Dividende 4%, 100.000 fr.; fonds de réserve général, 21.286 fr. 91; report à nouveau, 27.713 fr. 96.

De ce fait, les actions reçoivent 10 fr. pour le coupon No 4. Déduction faite de l'impôt sur les coupons et de l'impôt anticipé, le montant à percevoir est de 7 fr. s'y ajoute une « restitution à venir » de 3 fr. 50. Le dividende effectif est donc de 9 fr. 50.

### Bourse de Neuchâtel

ACTIONS		26 mai 27 mai	
Banque Nationale	770	d	770
Credit Fonc. Neuchâtel	690	d	690
La Neuchâteloise ag	1130	d	1130
Câbles élec. Cortaillod	8300	d	8300
E. Dubied & Cie	1350	o	1350
Ciment Portland	2700		2700
Tranways Neuchâtel	515	d	515
Suehrd Holding S	350	d	350
Etablissement Perrenoud	550	d	550

OBLIGATIONS		26 mai 27 mai	
Etat Neuchâtel 2 1/2 1932	105	d	105
Etat Neuchâtel 3 1/2 1935	100,25	d	100,25
Etat Neuchâtel 3 1/2 1942	104	d	104
Com. Neuch. 3 1/2 1937	101,25	d	101,25
Com. Neuch. 3 1/2 1947	102,50	d	102,50
Ch. de Fonds 4 1/2 1931	103,50	d	103,50
Tram. Neuch. 3 1/2 1946</			

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

**Après les perturbations sur le réseau électrique du canton**

**Les lignes à haute tension ont été remises en état**

L'orage de la nuit de mardi à mercredi a fait moins de dégâts qu'on ne pensait sur le réseau électrique du canton. A minuit et demi, la situation était de nouveau normale. Il ne s'agissait plus que de contrôler les lignes et les installations, ce qui s'est fait dans la journée d'hier.

L'orage n'a atteint que les lignes à haute tension de 60,000 volts, par lesquelles les Entreprises Électriques fribourgeoises nous livrent de l'énergie. Elles sont au nombre de deux et elles aboutissent à la station de la Corbatière. Une suite des avaries, ce qui fit sauter les fusibles, les sectionneurs et les isolateurs à la Corbatière. De ce fait, la seconde ligne fut fortement mise à contribution. Hier, le tronçon Hauterive-Loelat fut spécialement contrôlé car, sur ce secteur, plusieurs isolateurs avaient été endommagés.

Le personnel de l'Électricité neuchâteloise S.A. et celui des services communaux ont été sur les dents presque sans interruption pendant vingt-quatre heures. Il convient de leur rendre hommage.

**Une résolution en faveur de l'assurance maladie partiellement obligatoire**

La Fédération cantonale des sociétés de secours mutuels nous communique la résolution suivante :

Les délégués des sociétés de secours mutuels affiliées à la Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés de secours mutuels, réunies en assemblée annuelle ordinaire à la Chaux-de-Fonds le 16 mai 1953,

après avoir entendu le rapport de la commission spéciale chargée d'étudier le problème de l'assurance mutuelle en cas de maladie dans le canton de Neuchâtel,

persuadés que l'assurance en cas de maladie partiellement obligatoire est une nécessité,

approuvent les thèses arrêtées par la commission et chargent la Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés de secours mutuels d'entreprendre toutes les démarches utiles pour les réaliser.

**LA VILLE**

**A l'Institut neuchâtelois**

**Dernier entretien sur la défense du français**

L'Institut neuchâtelois avait convoqué hier une dernière séance consacrée à la question de la défense du français au grand auditoire des lettres de l'Université. Il s'agissait d'un intéressant entretien, sous la présidence de M. Neuser, au cours duquel des conférenciers qui avaient pris la parole lors des séances précédentes apportèrent des compléments d'information, mais au cours duquel surtout chacun put exprimer son opinion. La discussion fut des plus vivantes. Elle finit par porter surtout sur le problème du bilinguisme et sur celui de l'enseignement de l'allemand dans les dernières années de l'enseignement primaire, problèmes qu'avait plus particulièrement posés M. Alfred Lombard. On entendit avec plaisir deux représentants du dit enseignement primaire, une institutrice et un instituteur, expliquer que les enfants, passés la cinquième année, ont encore besoin de nombreux exercices de français et qu'il est trop tôt alors pour leur enseigner déjà une langue étrangère. Le secrétaire du département de l'instruction publique qui intervint ensuite ne pouvait évidemment pas se prononcer sur ce point précis; il se borna à souligner l'effort que nos pédagogues accomplissent pour obtenir des élèves un français correct.

Au sujet du bilinguisme, diverses remarques judicieuses furent formulées à propos du nom allemand de Neuchâtel qu'il y aurait intérêt à éliminer (une aimable controverse mit aux prises à ce sujet des Neuchâtelois et des Romands de Berne qui étaient présents !); au sujet de la vigilance que devraient observer certaines entreprises industrielles; au sujet enfin de la forme qu'emprunte la publicité laquelle doit être française d'inspiration et de conception. Par ailleurs, M. Gossin, vice-directeur de l'Agence télégraphique suisse qui est de nos compatriotes donna quelques éclaircissements utiles sur les difficultés qu'ont à surmonter les rédacteurs de cette agence pour présenter des traductions satisfaisantes.

Le bureau de l'Institut est chargé désormais d'établir un certain nombre de thèses qui condenseront les idées maitresses émises tant dans les quatre conférences que dans l'entretien final. M. Neuser a déjà pu en indiquer l'essentiel: vigilance du public, vigilance de la presse et des agences, vigilance de l'Etat qui sera transmis par le canal du département de l'instruction publique, les vœux plus précis de l'Institut touchant la défense du français une fois qu'ils auront été formulés par écrit. Nous aurons l'occasion pour notre part de revenir sur l'un ou l'autre aspect de ce problème que l'Institut a eu bien raison de mettre à l'ordre du jour de ses travaux, tant il est vital pour le pays de Neuchâtel, comme nous aurons l'occasion aussi de publier prochainement la lettre d'un lecteur qui nous est parvenue à ce sujet.

**Notre prochain feuilleton « Les griffes du malin »**

**« Un crime parfait »**

Le crime parfait a toujours tenté les auteurs de romans policiers et passionnés les lecteurs. Demain, commencera dans nos colonnes la publication du roman de Georges Dejean « Les griffes du Malin ou un crime parfait ».

Vous suivrez avec un intérêt qui ne se relâchera pas les péripéties de cet excellent récit policier et les promesses du célèbre détective Cardoc à la recherche d'un criminel que vous ne découvrirez qu'aux dernières pages de ce palpitant roman.

**Naissances**

Monsieur et Madame H. BOLLIGER-FAUCONNET ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur petit

**Yves**

le 27 mai 1953

Clinique Beaujeu Neuchâtel  
Evoile 59 Rôtiers 9

**L'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général**

La prochaine séance du Conseil général aura lieu lundi 1er juin, à 20 h. 15, à l'hôtel de ville. En voici l'ordre du jour :

**A. Rapports du Conseil communal** concernant les comptes de 1952; des échanges et acquisitions de terrains aux Troncs et aux Battieux; la vente d'une parcelle de terrain au Tombet; différentes transactions immobilières à Mautob; l'échange et la cession de terrain au carrefour Sablons - chaussée de la Boine; une demande de crédit pour l'extension et l'amélioration des canalisations d'eau et de gaz.

**B. Questions :** de M. Sam Humbert, sur le bruit fait au voisinage de la Rivaraine; de M. A. Schenker, sur les travaux de l'avenue du 1er-Mars; de M. Ph. Zutter, sur les ouvriers employés à l'emblèvement des terres à l'avenue de la Gare; de M. A. Schopp, sur l'emblèvement des pavés du faubourg de l'Hôpital; de M. A. Galland, sur l'emplacement du Salon de camping.

**C. Interpellations :** de M. Ed. Bourquin, sur l'organisation du trafic, aux carrefours principaux de la ville; de M. L. de Meuron, sur l'attitude des délégués du Conseil communal au sein du conseil d'administration de la Compagnie des tramways; de M. P. Raymond et consorts, sur la réfection des quais et ports; de M. P. Raymond, sur les dangers que présente le tournant des Battieux.

**Le rapport du Conseil communal concernant l'échange et la cession de terrains au carrefour Sablons - chaussée de la Boine**

L'hoirie Haldenwang, propriétaire du groupe d'immeubles localisés avec ateliers, situés aux Sablons Nos 2-4 et à la chaussée de la Boine No 48, se propose de les démolir et de les reconstruire, suivant un plan respectant les gabarits prévus lors de l'ouverture de la chaussée de la Boine.

Le projet de reconstruction prévoit, du côté nord, en bordure des Sablons, un retrait de la façade d'environ 90 cm, du côté ouest, soit au carrefour, un retrait de 2 m, et un passage en galerie de 2 m. 50 de large pour le trafic des piétons en direction nord-sud. Enfin, en bordure sud, le projet s'arrête aux limites actuelles, en englobant toutefois dans la nouvelle construction une enclave de 89 m<sup>2</sup>, propriété de la commune. Le Conseil communal propose au Conseil général d'échanger ce terrain contre trois parcelles de 60 m<sup>2</sup> au total. Le solde en faveur de la commune serait donc de 29 m<sup>2</sup>. Ce solde de 29 m<sup>2</sup> vaut 870 fr. En compensation, l'hoirie cédera à la ville une servitude perpétuelle pour passage à piétons en galerie sur environ 27 m<sup>2</sup> de sa propriété.

Ce projet présentant une amélioration certaine de l'esthétique et des conditions de circulation, et un important carrefour, le Conseil communal propose au Conseil général de l'adopter.

**Demande de crédit pour l'extension et l'amélioration des canalisations d'eau et de gaz**

Dans un rapport transmis au Conseil général, le Conseil communal demande un crédit de 60,000 francs pour l'extension et l'amélioration des canalisations d'eau et de gaz.

**A propos de la journée de la Crèche**

Précisons à propos de la journée de la Crèche dont nous avons parlé hier, qu'elle aura lieu le 4 juin, soit jeudi prochain, et non aujourd'hui.

**L'hôpital de la Providence**

La commission de l'hôpital de la Providence, qui a tenu dernièrement son assemblée générale, a constaté que la marche de cet établissement hospitalier est pleinement satisfaisante, grâce au dévouement éclairé du médecin-chirurgien-chef, le docteur Sandoz, et des autres médecins, des sœurs et du personnel. Mille montants-neuf malades ont été soignés en 1952.

La commission a constaté une fois de plus avec reconnaissance que nombreux sont les donateurs généreux qui manifestent leur sympathie à l'hôpital.

**RÉGIONS DES LACS**

**BIENNE**

**Incendie dans un bloc de maisons à Madretsch**

(c) Mercredi, à 11 h. 45, le feu a éclaté sous la toiture d'un bloc de maisons au Petits Marais à Madretsch. Les premiers secours et trois groupes de pompiers ont été alarmés et se sont rendus sur les lieux. Mais le feu avait déjà percé le toit. Ils parvinrent cependant à maîtriser rapidement le sinistre. Néanmoins, trois toits ont brûlé et l'eau a causé des dégâts importants à ces immeubles ainsi qu'à une quatrième maison faisant partie du même bloc. Trois familles ont dû évacuer leur logis.

On suppose que le sinistre est dû à une imprudence. Mais l'enquête n'est pas terminée.

**MORAT**

**Petite chronique**

(c) Au cours de ce dernier week-end de Pentecôte, favorisé par un temps idéal, notre cité a connu un trafic intense de la circulation sur nos routes, sur notre lac et par chemin de fer.

La plage de Morat, ouverte au public dès samedi dernier, a tout de suite connu l'affluence des baigneurs; pour la seule journée de lundi, on a compté 134 entrées; l'eau avait une température de 21 degrés.

Les méfaits de l'orage

(sp) La foudre est tombée sur un grand mûle qui se trouve dans le jardin d'agrément proche de la gare de Morat. Plusieurs branches, en tombant, ont brisé les fils et les ampoules de l'éclairage de la rue. Les installations électriques de la succursale de la poste ont également souffert.

**Naissances**

Monsieur et Madame H. BOLLIGER-FAUCONNET ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur petit

**Yves**

le 27 mai 1953

Clinique Beaujeu Neuchâtel  
Evoile 59 Rôtiers 9

**YVERDON**

**La foire de mai**

(c) Lundi a eu lieu la traditionnelle foire des râteaux, qui, à fin mai, voit une grande exposition en plein air de machines agricoles. Les paysans des environs étaient pour la plupart occupés aux fenaisons. Néanmoins, la foire fut très courue et les transactions ont été nombreuses.

Dix pièces de gros bétail ont été amenées sur la place d'Armes, soit 7 vaches (1600 fr. la pièce), 2 génisses (1100 à 1400 fr.) et un veau (600 fr.). A la Plaine, le marché aux porcs a été plus animé; 236 porcelets de 8 semaines à trois mois ont trouvé des acquéreurs pour le prix de 60 fr. à 100 fr.

Le marché aux légumes, aux fruits et aux fleurs a vu affluer d'innombrables ménages, ainsi que les forains qui exposaient leur marchandise à la rue des Remparts.

**Attention à la bouleroue!**

(c) Mardi soir vers 23 heures, une automobile passait sur le pont de Gleyres. La pluie qui tombait à verse rendait la visibilité très mauvaise, et le conducteur ne vit pas le refuge en béton placé à l'entrée de la rue des Remparts. C'est avec une violence extrême qu'il vint se jeter contre la bouleroue indiquant l'extrémité du refuge. L'avant de l'auto a été enfoncé et le véhicule a dû être remorqué dans un garage voisin.

Le conducteur se tire indemne de l'aventure.

**Le congrès national de « Connaitre »**

(c) Samedi et dimanche a eu lieu dans notre ville le congrès national de « Connaitre », en présence de délégués français également. Ce mouvement culturel, qui groupe plusieurs milliers de membres en Suisse et à l'étranger, se propose de « rendre à la culture sa vraie mission, qui est de rapprocher les hommes en leur permettant de mieux se comprendre ».

Pierre Boulanger, un jeune artiste neuchâtelois, se produisit samedi soir dans le cadre de ce congrès, et dit divers poèmes de Jehan Rigaux, Paul Fort, Francis Jammes, Jules Renard et Ramuz. Il obtint un succès considérable.

**VIGNOLE**

**CORCELLES**

**Un accident à l'hospice de la Côte**

Une sœur de l'hospice de la Côte, à Corcelles, a fait une chute malencontreuse hier matin, peu après 10 heures. Elle a été conduite à l'hôpital Poutalés avec une fracture probable du fémur droit.

**CORNAUX**

**La bascule-nichoir**

(c) Outre les nombreux nids d'hirondelles qu'abritent le poste d'aiguillage et la halle aux marchandises, notre station C.F.R. possède dans son inventaire un couple de rouges-gueules qui abrite ses amours et sa progéniture sous le couvercle métallique qui recouvre l'appareil à peser les wagons.

Ni le fracas des trains, ni les interventions du personnel de service n'interrompent la becquée, et lorsque le curseur glisse sur le fléau de la bascule pour indiquer le poids, les petits se tassent au fond du nid pour donner le passage libre.

**BOUDRY**

**Tribunal de police**

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu audience mercredi matin, sous la présidence de M. Roger Calame.

Lecture a été donnée du jugement de J.-L. L. Ce dernier circulait sur la route verglacée entre Bevaix et Boudry, alors que le brouillard réduisait la visibilité à vingt-cinq mètres au maximum. Cela n'empêcha pas L. de dépasser un train routier, alors qu'une automobile venait en sens inverse. Le conducteur de celle-ci, surpris par cette arrivée inattendue, freina brusquement, dérapa, et sa voiture se mit en travers de la route. L. aurait dû attendre un moment plus propice pour dépasser; il a commis une imprudence qui lui coûte 30 fr. d'amende et 40 fr. de frais.

**Observations météorologiques**

Observatoire de Neuchâtel. — 27 mai.

Température: moyenne: 19,2; min.: 13,7; max.: 23,9. Baromètre: moyenne: 723,5. Eau tombée: 2,5. Vent dominant: direction: sud-sud-est; force: faible jusqu'à 14 h.; ouest modéré ensuite, fort depuis 17 h. Etat du ciel: variable. Pluie pendant la nuit.

**Avis au public**

Dès lundi 1er juin, les bureaux de l'Imprimerie centrale et de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » seront fermés **dès 17 h. 30**. Dès ce moment-là, notre centrale téléphonique ne répondra plus aux appels.

Comme de coutume, la rédaction pourra être atteinte dès 20 h. 30.

Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S. A.

**AUX MONTAGNES**

**LE LOCLE**

**Les dégâts causés par la foudre**

**Onze pièces de bétail ont été foudroyées pendant l'orage de mardi**

(c) Après l'orage d'avant-hier soir, un agriculteur des Petits Monts, M. Emile Calame, inquiet de son troupeau (12 bêtes qui pâturaient aux Malprières) fit une ronde et découvrit deux vaches et cinq génisses foudroyées au pied d'un sapin blanc. Bien que partiellement assurés, M. E. C. fait une perte très sensible. La dépouille de ces bêtes a été incinérée aux abattoirs du Col-des-Roches.

D'autre part une vache et trois génisses ont été foudroyées dans la vallée de la Brévine.

La foudre est également tombée sur une ferme des environs de la Brévine. Seuls la cheminée a été emportée et le toit endommagé.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Vol important dans une villa**

Un cambriolage avec effraction a eu lieu dans une villa de la ville. Il a été volé une somme de 14,000 fr. comprenant plusieurs billets de mille et de cinq cents francs. En outre, un lingot d'or fin jaune, du poids d'un kilo, a été également emporté.

La police de sûreté enquête.

**L'assemblée générale de la société de navigation aérienne «Nhora»**

Une audience sera demandée au Conseil fédéral au sujet de la subvention de la Confédération pour l'aérodrome des Eplatures

(c) La société de navigation aérienne «Nhora» a tenu son assemblée générale mardi soir, à l'hôtel de Paris, sous la présidence de M. Hans Schneider, président. Les conseillers nationaux Tell Perin, René Rosset, Adolphe Graedel et Henri Perret y assistèrent comme invités.

Après la liquidation des questions administratives inscrites à l'ordre du jour, la discussion a porté sur le projet d'amélioration de l'aérodrome des Eplatures. On sait que les communes du Locle et de la Chaux-de-Fonds ont décidé d'entreprendre les travaux d'aménagement qui ne pourront cependant commencer que si l'on obtient la subvention fédérale de 145,000 fr. égale à celle du canton de Neuchâtel. Cette question n'étant pas mise à l'ordre du jour de la prochaine session des Chambres fédérales qui se déroulera en juin, l'assemblée de «Nhora» a décidé de demander une audience au Conseil fédéral, afin que les travaux puissent commencer dans le plus bref délai. Sur la proposition de MM. Tell Perin et René Rosset, la délégation sera formée de la députation neuchâteloise, de membres du Conseil d'Etat, de conseillers communaux de la Chaux-de-Fonds et du Locle et de représentants de la «Nhora».

**Un enfant renversé par un cycliste**

(c) Mercredi vers 13 heures, un cycliste a renversé un enfant de six ans qui traversait l'avenue Léopold-Robert. L'enfant a été relevé souffrant de légères blessures.

**JURA BERNOIS**

**SAINT-IMIER**

**On découvre un crâne humain**

Un habitant de Villaret près de Saint-Imier, qui se promenait dans les pâturages de la Combe-Grède, a trouvé un crâne humain.

Ce dernier a été examiné par les services de l'identification judiciaire à Berne qui ont déterminé qu'il s'agit du crâne d'une jeune femme dont la mort remonte à une quinzaine d'années. La police enquête.

**ORVIN**

**Culte d'adieu du pasteur Giauque**

(sp) L'église paroissiale était trop petite en ce dimanche de Pentecôte pour accueillir tous les paroissiens et amis de M. Giauque venus lui témoigner leur sympathie et leur reconnaissance et recueillir son dernier message.

Celui qui, durant 43 années, fut le conducteur spirituel aimé, dévoué, dynamique et plein de foi, nous offrit chacune une fort belle production au pasteur regretté qui s'en va. M. Jules Mottet, vice-président de paroisse, adressa à Mme et M. Giauque les remerciements de l'Eglise et M. Charles Mottet, maire, ceux de toute la population.

A Orvin, l'interim sera assumé par M. Auroi, pasteur retraité à Evillard.

**VAL-DE-RUZ**

**CERNIER**

**Un motocycliste et son passager font une chute**

(c) Mardi soir à 22 heures, alors que l'orage faisait rage, un motocycliste qui circulait sur la route de Dombresson à Valangin avec un passager sur le siège arrière de sa machine, a fait une chute à la suite de l'éclatement d'un pneu. Le passager fut projeté dans le champ voisin, alors que le conducteur tombait sur la chaussée et se blessait à la tête. Son compagnon a des blessures au bras. Le véhicule a subi des dégâts.

**VALANGIN**

**L'affaire des vanniers**

L'enquête sur la rixe qui mit aux prises deux clans de vanniers, se poursuit par les soins du juge d'instruction des Montagnes. Dans quelques jours, elle sera close et l'affaire pourra être jugée par le tribunal du Val-de-Ruz.

Sur les huit vanniers incarcérés à la prison de la Promenade, à la Chaux-de-Fonds, deux ont quitté l'établissement, leur cas relevant de l'autorité tutélaire. Les six autres sont pour le moment maintenus en prison préventive.

**VILLIERS**

**Montée du bétail**

(c) Mardi, les membres de la Société d'Aarberg ont conduit leur jeune bétail aux métairies d'Aarberg et de Chuffort. Durant un estivage d'environ quatre mois, ces jeunes bovins pourront profiter de l'air pur des hauteurs et de l'excellence de l'herbe qui y croît. Inlassables à leur poste depuis 31 années consécutives, M. et Mme Junod, de Glémissin, seront les fidèles bergers d'une septaimante de bêtes.

**DOMBRESSON**

**Visite à Saint-Etienne**

(c) Une douzaine de paroissiens se sont rendus pendant les fêtes de Pentecôte à Saint-Etienne où la paroisse protestante de cette ville les a reçus cordialement en échange de la réception qui a eu lieu ici naguère en son honneur.

**Montée à l'alpage**

(c) Les troupeaux sont à l'alpage depuis le début de la semaine. Ils y ont trouvé un excellent fourrage.

**Commission scolaire**

(c) Sous la présidence de M. S.-A. Gédé, la commission scolaire s'est réunie à la fin de la semaine dernière. Elle a pris diverses décisions.

M. A. Bueche remplace M. M. Rommel comme proposé aux congés pendant un temps indéterminé. Les buts des courses d'école ont été fixés comme suit: 8me année Egghorn, classes primaires, Chasseral, valion d'Orvin, Bienné, retour en bateau; petite classe, Neuveville, promenade sur le lac de Bienné et retour en bateau jusqu'à Neuchâtel.

Sont nommés délégués dans les classes jusqu'au printemps prochain: chez Mlle Morthier, les deux pasteurs; chez Mlle Fallet, le docteur Brun et M. G. Monnier; chez M. Scher, MM. P. Mouglin et Rommel; chez M. Bouquet, MM. Ph. Monnier, G. Garner et S.-A. Gédé; en 9me, MM. M. Mouglin et A. Bueche.

La fête de la jeunesse sera organisée, cette année, en collaboration avec les sociétés locales. Elle aura lieu le 6 juillet et les vacances commenceront le lendemain, une semaine plus tôt que prévu.

Aucun membre présent ne s'est prononcé en faveur de la représentation du corps enseignant aux séances de la commission scolaire.

**VALÉE DE LA BROYE**

**RUSSY**

**Tué par une bille de chêne**

M. Simon Limal, agriculteur à Russy (Broye), âgé de 33 ans, descendant du bois mardi vers 16 heures de la forêt de Balmonn, commune de Léchelles, lorsqu'une bille de chêne le terrassa et le renversa dans le ravin.

Grièvement blessé au thorax et à la tête, le malheureux est décédé à 19 h. à l'hôpital des Bourgeois à Fribourg. Il était marié et père de deux enfants de 6 et 4 ans.

**Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en cinquième page.**

**Monsieur William Miéville-Dubois, à Saint-Blaise;**

Monsieur et Madame Jean-Pierre Miéville-Beljean et leurs fils Pierre, Denis et Hervé, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Pierre-André L'Eppe-Miéville et leur petite Marie-Françoise, à Bienné;

Madame Jules Dubois, à Colombier;

Monsieur et Madame Fernand Dubois et leurs enfants, à Colombier;

Madame et Monsieur Marcel Roth-Moser et leurs enfants, à Rochefort, ainsi que les familles Barbier, Houriet, Miéville, Grosclaude, parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Jeanne MIÉVILLE**

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa soixantième année, après une pénible maladie.

Saint-Blaise, le 26 mai 1953.

Epouse et maman chérie, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous.

Père, mon désir est que la où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Jean 17 : 24.

**L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, jeudi 28 mai 1953, à 15 heures.**

Domicile mortuaire: Neuchâtel, hôpital de la Providence.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**La section de Neuchâtel de la Société suisse des Commerçants a le regret de faire part du décès de**

**Madame Jeanne MIÉVILLE**

épouse de Monsieur William Miéville, membre actif.

L'ensevelissement aura lieu sans suite.

Le comité.

**Monsieur Arthur Chopard;**

Monsieur et Madame Pierre Chopard et leurs enfants, François, Arlette et Philippe, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Jacques Chopard et leur enfant Pierre-Alain, à Delémont;

Madame veuve Joseph Maeder, à Bevaix;

Madame veuve Alfred Maeder, ses enfants et petits-enfants, à Bevaix;

Madame et Monsieur Alfred Robert, leurs enfants et petits-enfants, à Bevaix;

Monsieur et Madame Edouard Maeder, leurs enfants et petits-enfants, à Dübendorf;

Madame veuve Fernand Bussy, à Lausanne;

Madame veuve Paul Nicollier, à Lausanne;

les enfants et petits-enfants de feu Henri Maeder, à Bevaix;

Madame Milca Chopard, à la Brévine;

Madame veuve Georges Flivaz, ses enfants et petits-enfants, aux Ponts-de-Maril;

Monsieur et Madame Jean Chopard, à Genève;

les enfants et petits-enfants de feu Louis Chopard, à Bienné et à Genève, les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

**Pauline CHOPARD-MAEDER**

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur affection dans sa 82me année, après une douloureuse maladie.

Neuchâtel, le 26 mai 1953.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 28 mai, à 13 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

**Suivant le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil**

Prrière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

**Madame Jacob Freudiger;**

Mademoiselle Ella Freudiger;

Monsieur et Madame Manfred Freudiger-Meier et leur fils Roland-Adrien, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Neuchâtel, le 26 mai 1953.

(Faubourg de la Gare 11)

Le soir étant venu, Jésus dit: « Passons sur l'autre rive. »

Marc 4 : 35.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 28 mai, à 17 heures. Culte au crématoire.

Prrière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**Le comité de la Société fribourgeoise de secours mutuels de Neuchâtel informe ses membres du décès de leur collègue,**

**Monsieur Jacob FREUDIGER**

retraité C.F.F.

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection, dans sa 86me année, après une pénible maladie.

Neuchâtel, le 26 mai 1953.

(Faubourg de la Gare 11)

Le soir étant venu, Jésus dit: « Passons sur l'autre rive. »

Marc 4 : 35.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 28 mai, à 17 heures. Culte au crématoire.

Prrière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**Le comité de la Société fribourgeoise de secours mutuels de Neuchâtel informe ses membres du décès de leur collègue,**

**Monsieur Jacob FREUDIGER**

L'enterrement aura lieu sans suite, jeudi 28 mai 1953.

Domicile mortuaire: faubourg de la Gare 11.

Les familles parentes, alliées et amies sont informées du décès de

Madame

**Léon HUMBERT-DROZ**

née Louisa WOLF

leur chère tante, cousine, parente et amie, survenue à l'hospice de la Côte, le 27 mai 1953, dans sa 84me année.

Auvernier, le 27 mai 1953.

Le soir étant venu, Jésus dit: « Passons sur l'autre rive. »

Vous savez où je vais et vous en savez le chemin.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière d'Auvernier, le 29 mai 1953, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30, à l'hospice de la Côte.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**Sevon 19a Neuchâtel**

**POMPES FUNÈRES E. EVARD**

**INCINERATION**

Concessionnaire de la Société de Crémation

TEL: 5.36.04